

Décision

Générale

colonial

Décision n° No 381 Décision du 18 décembre 1917 rapportant la décision No 156 du 10 mai 1917 chargeant le commissaire-priseur des" ventes des matières et objets remis au Domaine ou appartenant aux successions vacantes

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 décembre 1917

Numéro JO
n° 254 du 31/12/1917

Date du numéro
31 décembre 1917

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision No 156 du 10 mai 1917, par laquelle le commissaire priseur à été chargé des ventes des objets et matières remis au domaine ou appartenant aux successions Vacantes

Vu le décret organique de la curatelle coloniale du 27 janvier 1855

Vu le rapport du Procureur de la République chef du Service judiciaire en date du 30 novembre 1917;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. Est et demeure rapportée la décision No 156 du 10 mai 1917 susvisée chargeant le commissaire-priseur des ventes des matières et objets remis au domaine où appartenant aux successions vacantes. Art. 2. La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

geffriaud.